

# Bulletin d'inscription 2017/2018

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adulte

Moins de 18 ans

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Ci-joint  un chèque de ..... euros

Ou  3 chèques de ..... euros

Ou  autre .....

Moyens de paiement : (Chèques à l'ordre de La Tribouille, espèces, chèques ANCV).

## Le Mercredi

Séance : 8 / 11 ans 14 h 00 – 15 h 30 Salle Marion Cahour	
Séance : 12 / 14 ans 16 h 00 – 17 h 30 Salle Marion Cahour	
Séance : 15 / 18 ans 14 h 30 – 16 h 30 Maison de Quartier de l'île	
Séance : Adulte 20 h 30 – 22 h 30 Madeleine	

## Le Jeudi

Séance : Adulte 20 h 30 – 22 h 30 Salle Géraudière	
Séance : Adulte 20 h 30 – 22 h 30 Crapaudine	

### Les salles pour les répétitions à Nantes :

Mercredi 8 / 11 ans et 12 / 14 ans : Salle Marion Cahour - 18 rue de Savenay.

Mercredi 15 / 18 ans : Maison de Quartier de l'île - 2 rue Conan Mériadec.

Mercredi Adultes : Maison de Quartier Madeleine Champ de Mars - 22 rue Emile Péhant.

Jeudi Adultes : Salle La Crapaudine - Parc de la Crapaudine, rue des Gobelets.

Jeudi Adultes : Salle Géraudière - 81 rue des renards.

**Les absences répétées et surtout les abandons pénalisent le travail du groupe constitué en début d'année. C'est pourquoi toute inscription est définitive. La compagnie ne rembourse pas les cotisations versées sauf dans les cas dits « de force majeure » (perte d'emploi, déménagement, changement de situation familiale...) justifiés et ce, quelle que soit la période de l'année.**

Je n'autorise pas La Tribouille à utiliser des prises de vue (photo ou film) de l'inscrit pour les besoins du site Internet et de la communication générale de cette activité (bulletins d'inscription, affichettes des spectacles...).

Bulletin à renvoyer à  
**Cie LA TRIBOUILLE**  
5, rue de Gigant – 44100 Nantes

SIGNATURE



# Modalités d'inscription

## Les tarifs pour l'année 2017/2018

Comme chaque année des réductions sont accordées en fonction de vos revenus. Ainsi suivant votre quotient familial, vous pourrez bénéficier de 30%, 20% ou 10% de réduction.

Pour calculer votre quotient :

Il faut diviser le montant total de vos revenus annuels (avant tout abattement) par 12, ajouter le montant mensuel des allocations familiales et diviser cette somme par le nombre de parts.

$$\text{Quotient familial} = \frac{\text{revenus annuels}}{12} + \frac{\text{mensuel allocations familiales}}{\text{nombre de parts}}$$

Le résultat obtenu est à rapporter dans le tableau ci-dessous :

### Les Quotients Familiaux

QF4	Au delà de 1251	420 €
QF3	De 851 à 1250	10% de réduction soit 378 €
QF2	De 551 à 850	20% de réduction soit 336 €
QF1	Inférieur à 550	30% de réduction soit 294 €

**LORS DES INSCRIPTIONS, MERCI DE VOUS MUNIR DE VOTRE DERNIER AVIS D'IMPOSITION OU DE NON IMPOSITION, AINSI QUE DU MONTANT DE VOS PRESTATIONS MENSUELLES CAF AFIN DE CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL.**

### Inscriptions

Par courrier : **Cie LA TRIBOUILLE 5, rue de Gigant 44100 Nantes**

Par téléphone : **02 40 92 87 92**

Par mail : **cietribouille@free.fr**

**Attention** : toute année commencée est due !  
Un remboursement de cotisation ne pourra être effectué en cours d'année, sauf pour un cas de force majeure justifié : déménagement, perte d'emploi, etc...

